



Le Conseil d'administration (CA) de Mountain Wilderness France, est l'organe qui décide des actions et des prises de position de l'association. Il est constitué de 21 bénévoles élus par l'Assemblée générale (AG).

Dans une volonté de transparence et de meilleure information des adhérents, des résumés des principales décisions prises par le Conseil d'administration sont accessibles via le site Internet de l'association.

Pour en savoir plus, les comptes-rendus complets peuvent être consultés par tous les adhérents : il vous suffit de vous adresser au secrétariat de l'association.

Le conseil d'administration s'est réuni le mardi 25 avril 2023 en visioconférence.

Soutien à l'expédition de Breffni

Breffni Bolze, adhérent de longue date de MW, organise régulièrement des expéditions sur des sommets emblématique du monde en faisant systématiquement des nettoyages des camps de base et alentours. Le soutien de MW consiste principalement à un accompagnement dans les possibilités de financements et du relai de communication. Le CA décide de maintenir ce soutien pour la prochaine expédition prévue mais souhaite que des actions plus pérennes soient entreprises, par exemple aide à projets de gestion durable des déchets.

Aménagement du château de Buoux par le PNR Lubéron

Juliette Dané et Bruno Julienne, délégué 84, présentent ce projet controversé. MW est engagée sur le plan avenir montagne ingénierie avec ce PNR.

Le CA dégage quelques pistes d'actions : aide aux opposants pour définir un projet alternatif, essayer de convaincre le PNR d'élargir le cercle des décideurs.

Remboursements des frais kilométriques

Le tarif de remboursement a fortement augmenté et dépend maintenant de la puissance du véhicule. L'équipe salariée a donc besoin des copies des cartes grises de tous les bénévoles actifs.

La montée des tensions autour des projets d'aménagement

Le texte préparé collégialement est adopté. Il sera mis en ligne sur le site internet de MW et relayé sur les RS de l'association. D'autre part, a été évoqué le souhait d'établir une déclaration commune avec d'autres défenseurs de l'environnement (POW, FNE, ...).

Prochaines réunions

Le prochain CA aura lieu le mardi 24 mai en visioconférence. Le CA de juin se tiendra à La Gelinotte (Belledonne) le WE des 24&25 juin. Il sera dédié à la présentation des plans d'action 2024.